

DOCUMENT DE DISCUSSION 4

Fondement théorique du Mouvement Régions et Villes Innovantes

Par : Nancy Chabot, Lawrence Desrosiers, Stève Dionne, François Gendron, Gisèle Groleau, Pierre Racicot

Mise à jour le 26 octobre 2011

Contexte

La réalisation du projet présenté dans *New Deal vert, Les régions du Québec à l'heure des pays émergents* (Racicot, 2010) vise la création dans toutes les régions du Québec de technologies propres portées par de nouvelles entreprises et des milieux capables de les exporter dans les pays émergents.

Ce projet est réaliste parce qu'il s'appuie sur la R&D produite dans les universités et dans les centres de transferts technologiques affiliés aux CÉGEPS lesquels sont répartis dans presque toutes les régions et dans plus d'une trentaine de municipalités.

La création d'une économie propre, dans la perspective d'un développement durable, sera rapide et efficace que si l'on s'assure que les conditions nécessaires aux innovations soient complètes, présentes et fortes dans toutes les régions, les municipalités et villages directement concernés.

Notre approche s'apparente à celle de David Doloreux et de Stève Dionne.

L'approche des systèmes régionaux d'innovation demeure importante pour mieux saisir le rôle de l'innovation dans les régions non métropolitaines. Cela dans le but de mieux cerner son rôle dans l'évolution des économies régionales et déterminer le type de soutien à l'innovation qui est le plus efficace en fonction des types d'activités et de régions en présence. [\[1\]](#)

Facteurs d'innovation

La garantie de l'émergence dans toutes les régions de l'économie propre et de ses technologies repose sur les conditions qui ont menées aux innovations réussies au cours des 30 dernières années.

Maintenant, il s'agit de les améliorer et d'en créer de nouvelles pour que nous soyons en mesure de relever les défis des changements climatiques de la planète et la concurrence des pays aux économies émergentes.

Déjà nous savons que ce sont de ces pôles locaux et régionaux d'innovation qu'émergeront les nouvelles technologies propres permettant aux collectivités d'améliorer leur niveau et qualité de vie.

De nombreuses études démontrent :

« (...) l'importance de la région et des ressources locales et régionales spécifiques pour la stimulation de l'innovation au sein des entreprises et des territoires (Asheim et Gertler, 2005; Wolfe et Gertler, 2004; Cooke *et al.*, 2004). En plus de permettre aux industries d'être plus compétitives, les ressources locales et régionales spécifiques, comme la capacité à apprendre ou encore les attitudes entrepreneuriales pas exemple, à travers une infrastructure physique, organisationnelle et sociale, sont des facteurs importants de développement qui permettent aux industries de mieux participer à la compétition globale. »

« Comme le fait remarquer Porter (2003) :

“(…) les avantages compétitifs durables dans une économie globale sont souvent de caractère profondément local, provenant de la concentration de connaissances et de savoir-faire hautement spécialisés, et aussi d’institutions, de rivaux, d’entreprises partenaires et de consommateurs avisés.” (Doloreux & Dionne, 2007 :9)

Définitions

Les auteurs admettent les difficultés théoriques et empiriques de définir la notion de région qui varie d'une petite municipalité, une agglomération métropolitaine à un bassin d'emploi d'envergure continentale.

C'est un problème à résoudre en priorité puisque selon les auteurs :

«Comme les entreprises n'innovent pas en vase clos, l'innovation est un processus fondé sur les relations de proximité et par conséquent, elle est intimement influencée et stimulée par l'environnement socio-économique et culturel. (...) (qui) peut permettre d'accroître la capacité d'apprentissage interactif en facilitant les rapports entre entreprises et les apports externes qui lui sont nécessaires pour innover. Autrement dit, la région offre et produit tout à la fois les conditions et les ressources nécessaires à l'innovation, qui à leur tour, sont à la base du développement et de la croissance.» (Doloreux & Dionne, 2007 :15)

Notre définition de région qui s'inspire à celle de Mashinda (2001), regroupe des villes et villages pôles possédant ou s'inscrivant dans un système d'innovation cherchant à renforcer leur capital social [2] leurs permettant de trouver des réponses socio-institutionnelles favorisant l'émergence de l'économie propre.

Distinguons.

1. Système local d'innovation

Les pôles locaux d'un système d'innovation sont les villes qui concentrent des entreprises et des organisations privées et publiques, des agences de développement, de même que des institutions d'enseignement supérieur et de formation, dans le cadre d'un réseau en liaison avec les centres de transfert technologiques et les centres de recherche appliquée des CÉGEPs notamment. On parle alors de «systèmes locaux d'innovation».

2. Système régional d'innovation

Lorsque plusieurs systèmes locaux d'innovation se retrouvent en relation étroite de collaboration et qu'ils sont donc relativement intégrés à l'échelle géographique de toute une région, cette coordination est alors désignée comme un «système régional d'innovation».

3. Région de développement [3]

Lorsque des recherches appliquées des centres de transfert technologique se réalisent en collaboration avec des recherches fondamentales de l'université la plus proche, cette entité spatiale contribue à structurer le capital social de la "région de développement".[4]

4. Capital Social

Les systèmes locaux et régionaux innovants s'inscrivent dans la trame de la ville et de la région. Ils deviennent, au fil du temps, des moteurs de développement. Ils sont intégrés aux processus de décision collective parce qu'ils font partie des capacités collectives d'assurer la prospérité et la solidarité des collectivités. Ils font partie de la fierté et de la marque de commerce des collectivités. Ils constituent des fenêtres ouvertes sur le monde, les personnes. En somme, le capital social procure à une collectivité une « capacité d'investissement et de mobilisation de ressources, la capacité de travailler ensemble et la capacité d'établir des réseaux et des liens avec l'extérieur. »^[5]

5. Système d'éducation : épine dorsale de la gouvernance territoriale

Appliquons ces définitions inspirées "des systèmes locaux et régionaux d'innovation" et de l'ensemble du capital social de la région de l'Est-du-Québec, au territoire de la province de Québec.

Le Québec serait composé d'environ quarante "systèmes locaux d'innovation" correspondant à autant de Cégeps. Ces systèmes locaux d'innovation constitueraient la base d'environ dix (10) régions de développement dans la mesure où l'université la plus proche devient la principale source de recherche fondamentale pour les centres de transfert en matière de technologie propre.

L'un des rôles de la gouvernance régionale des "systèmes régionaux d'innovation" serait de cultiver cette représentation d'eux-mêmes dans les milieux dans lesquels ils évoluent.

En somme, l'épine dorsale de la gouvernance responsable de l'émergence de l'économie propre dans une perspective de développement durable en relation avec les pays aux économies émergentes serait le système d'éducation de l'université à l'école primaire (formation) en passant par les CÉGEPS.

[1]Doloreux David, Dionne Stève (2007), *Évolution d'un système local d'innovation en région rurale, le cas de La Pocatière dans une perspective historique*, Éd. du GRIDEQ, Éd. du CRDT, 199 p.

[2]Selon [Robert Putnam](#), auteur de *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community* (2000) et le principal partisan du concept (mais non son créateur), le capital social « se réfère à la valeur collective de tous les « réseaux sociaux » et les inclinations qui résultent de ces réseaux pour faire des choses l'un pour l'autre ». Selon Putnam et ses disciples, le capital social est une composante clé de l'établissement et du maintien de la démocratie. Putnam indique que le capital social diminue aux États-Unis. Ceci se remarque à la baisse de la confiance dans le gouvernement et à celle de la participation civique. Wikipédia.

[3] Définition de la notion de développement : « *L'expression et la mise en œuvre d'une volonté politique organisée par une collectivité aux niveaux local, régional, national ou international, dans le but d'optimiser la gestion rentable de ses ressources humaines, financières et naturelles, dans le respect de la nature et de l'intégrité physique des personnes, en s'assurant d'un partage du produit de la croissance avec toute la collectivité, afin de lui procurer tous les moyens de faire progresser sa qualité et son niveau de vie et en assurer la pérennité.* » (Desrosiers, Guay & Racicot : 2011)

[4] La région de développement se renforce lorsqu'il s'établit une collaboration fondée sur la confiance et la solidarité entre la recherche appliquée pratiquée dans les centres de transfert technologique et la recherche fondamentale des universités. La recherche appliquée peut nourrir la recherche fondamentale comme la recherche fondamentale peut impulser la recherche appliquée particulièrement dans le domaine des technologies vertes et propres dans une perspective de développement durable.

[\[5\]](#) (Landry *et al.*, 2001). p. 16